



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de concours

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-37061>

Département(s) de publication : **35**

Annonce n° **25-37061**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : INESAAE - L'Institut Agro

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Enseignement

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Mission de maîtrise d'oeuvre pour la restructuration et l'extension de locaux à l'Institut Agro Rennes-Angers - Coeur de Campus 2

Description : La présente consultation a pour objet la réalisation d'une mission de maîtrise d'oeuvre pour la restructuration et l'extension de locaux sur le site de Rennes (35) de l'Institut Agro - Opération Coeur de Campus 2.

Identifiant de la procédure : 1b1cc833-5941-4411-9a31-3a3aedc066ee

Identifiant interne : 25A0011

Type de procédure : Restreinte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 71200000 Services d'architecture

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 71000000 Services d'architecture, services de construction, services d'ingénierie et services d'inspection

2.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : L'Institut Agro Rennes-Angers (campus de Rennes) 65 Rue de Saint-Brieuc

Ville : RENNES

Code postal : 35042

Subdivision pays (NUTS) : Ille-et-Vilaine (FRH03)

Pays : France

Informations complémentaires : DURÉE DU MARCHÉ : Le marché est conclu pour une durée de 69 mois à partir de sa date de notification. La durée du marché comprend les 12 mois d'études, les 45 mois de travaux (phase 1 et phase 2 et les 12 mois de garantie de parfait achèvement. MONTANT DE L'OPERATION : Le projet Coeur de Campus 2 est une opération de travaux financée dans le cadre du CPER 2021-2027 portant sur la déconstruction partielle et la reconstruction/restructuration du bâtiment 16. L'opération sera réalisée en 2 étapes avec une tranche ferme et une tranche conditionnelle. Le financement de la 2ème phase n'est pas certain à ce jour. Le montant des travaux HT est au total de 12 000 000 Euros avec : - Phase 1 : un montant travaux HT de 6 600 000 Euros. - Phase 2 : un montant travaux HT de 5 400 000 Euros.

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.6 Motifs d'exclusion

Coupable de fausses déclarations, non-communication, n'a pas été en mesure de fournir les documents requis et a obtenu des informations confidentielles de la présente procédure :

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Mission de maîtrise d'oeuvre pour la restructuration et l'extension de locaux à l'Institut Agro Rennes-Angers - Coeur de Campus 2

Description : La présente consultation a pour objet la réalisation d'une mission de maîtrise d'oeuvre pour la restructuration et l'extension de locaux sur le site de Rennes (35) de l'Institut Agro - Opération Coeur de Campus 2. La mission confiée au lauréat du présent concours sera une mission de maîtrise d'oeuvre, qui doit répondre aux finalités, contraintes et exigences fixées, par la réglementation, les règles d'urbanisme et le Programme Technique Détaillé qui sera remis aux candidats retenus pour le second tour. Cette mission est une mission de base au sens de l'article R.2431-4 du Livre IV « DISPOSITIONS PROPRES AUX MARCHÉS PUBLICS LIÉS À LA MAITRISE D'OUVRAGE PUBLIQUE ET À LA MAITRISE D'OEUVRE » de la deuxième partie du Code de la Commande Publique (partie réglementaire). La mission confiée sera détaillée dans le CCTP MOE qui sera transmis aux trois candidats retenus. La mission de base sera complétée par les missions complémentaires suivantes : - DIAG. - Une mission de renseignement des quantitatifs sur les lots architecturaux. - Réalisation d'études environnementales et suivi associé : ACV, SED, étude QAI, étude ALJ, chantier vert. - Mission de coordination SSI. - Mission de synthèse TCE. - Mission OPC.

Identifiant interne : LOT 1

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 71200000 Services d'architecture

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71000000 Services d'architecture, services de construction, services d'ingénierie et services d'inspection

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : L'Institut Agro Rennes-Angers (campus de Rennes) 65 Rue de Saint-Brieuc

Ville : RENNES

Code postal : 35042

Subdivision pays (NUTS) : Ile-et-Vilaine (FRH03)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Informations complémentaires : CONDITIONS DE PARTICIPATION : Le mandataire du groupement ou le candidat unique devra obligatoirement posséder la compétence suivante : - Architecte (inscrit à l'ordre des architectes ou possédant un diplôme reconnu au titre de la directive 85/384/CEE du Conseil du 10 juin 1985). En cas de présence d'un cotraitant architecte dans l'équipe, ce dernier devra également disposer de cette compétence. Le mandataire doit impérativement présenter un chiffre d'affaires strictement supérieur à 500 000 euros /an sur les trois derniers exercices. Les candidatures ne respectant pas ce montant de chiffre d'affaires plancher seront déclarées irrecevables. La candidature, qu'elle soit présentée par une seule entreprise ou par un groupement, devra indiquer tous les sous-traitants connus lors de son dépôt. Elle devra également indiquer les prestations dont la sous-traitance est envisagée, la dénomination et la qualité des sous-traitants qui l'exécuteront à la place du titulaire. Si l'attributaire du marché est un groupement, le titulaire du marché sera un groupement conjoint dont le mandataire architecte sera solidaire. En cas de groupement, il sera exigé après attribution du marché un groupement conjoint avec mandataire solidaire. Le mandataire de l'équipe sera l'architecte. Il est interdit au candidat mandataire de présenter plusieurs candidatures en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements. Il est interdit à un architecte co-traitant de présenter une équipe en tant qu'architecte mandataire. Au cas où le mandataire disposerait de plusieurs agences, ce dernier devra préciser laquelle de ses agences prendra en charge le projet ainsi que les moyens correspondants. Outre la compétence d'architecte il sera attendu que les équipes présentent les compétences suivantes : - VRD. - Paysage. - Structure. - CVC Plomberie sanitaire. - Economiste. - Electricité CFO CFA. - Coordination SSI. - Acoustique. - Etudes environnementales. - Ecologie. - Réemploi. - OPC. Cette compétence est impérativement portée par une personne distincte de la personne en charge de la DET. Un BET cotraitant peut faire partie de plusieurs équipes dans la limite de la participation à 5 groupements au maximum à l'exception des acousticiens et écologues qui ne sont pas soumis à cette règle d'exclusivité. Les groupements retenus à l'issue de la phase de candidatures ne peuvent être modifiés pendant tout le déroulement du concours. Il est strictement interdit à toute personne ayant pris part à l'organisation et à l'élaboration du programme du concours, membres de leur famille, descendants ou ascendants et leurs collatéraux, à leurs associés ou ayant des intérêts professionnels communs, ainsi qu'aux membres du jury, de concourir et de participer directement ou indirectement aux missions de

maîtrise d'oeuvre. Toute infraction sera sanctionnée par la disqualification immédiate de l'équipe à laquelle aurait participé une personne soumise à la présente interdiction. Cette exclusion sera prononcée par décision motivée du représentant du pouvoir adjudicateur. Aucune prestation n'est réservée au profit d'entreprises ou d'établissements visés par les articles L2113-12 à L2113-15 et R2113-7 du Code de la commande publique.

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Qualité des moyens humains et capacités financières du candidat pour réaliser la prestation.

Description : Voir article 7.1 du règlement de la consultation.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Nom : Qualité des références du candidat pour des prestations similaires à l'objet du marché.

Description : Voir article 7.1 du règlement de la consultation.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 60

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes :

La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains participants peuvent être éliminés

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Parti architectural et insertion dans le site.

Critère :

Type : Qualité

Description : Adéquation programme/projet.

Critère :

Type : Qualité

Description : Adéquation du planning avec l'opération.

Critère :

Type : Qualité

Description : Adéquation du projet avec l'enveloppe budgétaire pré-définie.

Critère :

Type : Qualité

Description : Adéquation du projet avec les ambitions environnementales.

5.1.11 Documents de marché

Date limite de demande d'informations complémentaires : 28/04/2025 à 12:00

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2735314&orgAcronyme=f2h>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions du régime du concours :

La décision du jury est contraignante pour l'acheteur : oui

Tout marché de services faisant suite au concours sera attribué à l'un des lauréats du concours

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2735314&orgAcronyme=f2h>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Date limite de réception des offres : 12/05/2025 à 12:00

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE RENNES

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : INESAAE - L'Institut Agro

Numéro d'enregistrement : 13002622200013

Adresse postale : 42 rue Scheffer

Ville : Paris

Code postal : 75016

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Point de contact : Direction des achats et des marchés publics

Adresse électronique : marches-publics@institut-agro.fr

Téléphone : +33 380772525

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0002

Nom officiel : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE RENNES

Numéro d'enregistrement : 17350005900014

Adresse postale : HOTEL DE BIZIEN 3 CONTOUR DE LA MOTTE

Ville : RENNES

Code postal : 35000

Subdivision pays (NUTS) : Ille-et-Vilaine (FRH03)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-rennes@juradm.fr

Téléphone : +33 223212828

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 3928895a-178c-42ad-9891-8d395a37ecdc - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de concours

Date d'envoi de l'avis : 02/04/2025 à 11:20

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 02/04/2025